Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_91-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 08 décembre 2025
Date d'affichage : 08 décembre 2025

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., BELLEC D, BELLEC C., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., NICOLAS M.,

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J., KERBOEUF S.

M. KERBOEUF Sébastien a donné procuration M. BELLEC David

Mme BELLEC Carine est nommée Secrétaire de Séance

MODIFICATIONS BUDGETAIRES, BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LE VERGER »

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une régularisation de crédits pour la section investissement sur le budget annexe « Lotissement Le Verger » afin de régler la dernière échéance d'emprunt 2025, à savoir :

- Section d'investissement :
  - DEPENSES
    -Article 1641 0.02 €
  - RECETTES
    -Article 168742 0.02 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➢ **AUTORISE** Le Maire à effectuer cette modification budgétaire.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire

H. DELISLE

La secrétaire de séance

C. BELLEC